France

Tapis fabriqués sur commande – Absence de droit de rétractation

Nos tapis fabriqués sur commande sont confectionnés selon les dimensions, coloris et autres spécifications que vous choisissez lors de votre commande. Conformément à l'article L. 221-28, 3° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour ces articles. Ils ne peuvent donc être ni annulés, ni retournés, ni échangés, sauf en cas de défaut.

Cette disposition ne porte pas atteinte à vos droits au titre de la garantie légale de conformité (articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil). Si votre tapis présente un défaut ou n'est pas conforme à votre commande, contactez-nous à love@thereformation.com.